

Ordonnance du Roy du 25 Juillet 1741 Pour augmenter de 16 hommes [... les] 30 compagnies de Fusiliers du regiment des Gardes françoises et pour y establir 5 Commandans de Bataillon ; en regler le service... Et fixer les fonctions des Aydes-Majors et Sous Aydes-Majors... Suivant l'ancienneté de leurs brevets

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Ordonnance du Roy du 25 Juillet 1741 Pour augmenter de 16 hommes [... les] 30 compagnies de Fusiliers du regiment des Gardes françoises et pour y establir 5 Commandans de Bataillon ; en regler le service... Et fixer les fonctions des Aydes-Majors et Sous Aydes-Majors... Suivant l'ancienneté de leurs brevets

Auteur(s) : France 1740

Editeur, producteur : [S. l.] : [s. n.] [s. d.]

Titre de forme : [Règlement. 1741]